

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds RGP Actions Mondiales Concentré que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec RGP Investissements sans frais au 1 855 370-1077 ou à l'adresse [info@rgpinv.com](mailto:info@rgpinv.com), ou visitez le [www.rgpinvestissements.ca](http://www.rgpinvestissements.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

**Bref aperçu**

|                                                               |                                                                                                                                |
|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Code du fonds :</b> RGP1100                                | <b>Gestionnaire du fonds :</b> RGP Investissements                                                                             |
| <b>Date de création de la catégorie :</b> 1er octobre 2024    | <b>Gestionnaire de portefeuille :</b> RGP Investissements                                                                      |
| <b>Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :</b> 11 675 704 \$ | <b>Sous-gestionnaire de portefeuille :</b> Corporation Fiera Capital                                                           |
|                                                               | <b>Sous-gestionnaire de Corporation Fiera Capital :</b> Fiera Capital (UK) Limited                                             |
| <b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b> 2,45 %              | <b>Distributions :</b> Distribue généralement le revenu et les gains en capital nets, le cas échéant, annuellement en décembre |
|                                                               | <b>Placement minimal :</b> 500 \$ (initial), 25\$ (additionnel)                                                                |

**Dans quoi le fonds investit-il?**

Le fonds a comme objectif de placement de générer une appréciation du capital à long terme en construisant un portefeuille concentré qui investit dans un nombre limité de titres de participation de sociétés situées n'importe où dans le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

**Dix principaux placements (au 31 mars 2025)**

|                                     |        |
|-------------------------------------|--------|
| 1. Tradeweb Markets Inc., Class 'A' | 7,76 % |
| 2. Visa Inc., Class 'A'             | 5,78 % |
| 3. HEICO Corp., Class 'A'           | 5,00 % |
| 4. Hermes International             | 4,46 % |
| 5. Zoetis Inc.                      | 4,23 % |
| 6. S&P Global Inc.                  | 4,23 % |
| 7. Veeva Systems Inc., Class 'A'    | 4,17 % |
| 8. Amazon.com Inc.                  | 4,07 % |
| 9. Diploma PLC                      | 4,03 % |
| 10. Rollins Inc.                    | 3,84 % |

Les dix principaux placements représentent 47,57 % du fonds.

Nombre total de placements : 32

**Répartition des placements (au 31 mars 2025)**

| <b>Par catégorie d'actifs (%)</b>         |         | <b>Par secteurs (%)</b>                   |         |
|-------------------------------------------|---------|-------------------------------------------|---------|
| Actions américaines                       | 67,08 % | Technologies de l'information             | 28,14 % |
| Actions internationales                   | 30,28 % | Soins de santé                            | 21,36 % |
| Trésorerie et autres éléments d'actif net | 2,62 %  | Services financiers                       | 18,01 % |
| Actions canadiennes                       | 0,02 %  | Consommation discrétionnaire              | 15,30 % |
|                                           |         | Produits industriels                      | 13,92 % |
|                                           |         | Trésorerie et autres éléments d'actif net | 2,62 %  |
|                                           |         | Communication                             | 0,34 %  |
|                                           |         | Consommation de base                      | 0,26 %  |
|                                           |         | Matériaux                                 | 0,03 %  |
|                                           |         | Immobilier                                | 0,01 %  |
|                                           |         | Énergie                                   | 0,01 %  |

### Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

#### Niveau de risque

RGP Investissements estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **Moyen à élevé**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par RGP Investissements. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

|        |                |       |                      |       |
|--------|----------------|-------|----------------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | <b>Moyen à élevé</b> | Élevé |
|--------|----------------|-------|----------------------|-------|

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » dans le prospectus simplifié du fonds.

#### Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la catégorie A du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

#### Rendements annuels

Ce section indique le rendement des parts de catégorie A du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette catégorie de parts du fonds est en activité depuis moins d'une année civile.

### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie A du fonds sur trois mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette catégorie de parts du fonds est en activité depuis moins d'une année civile.

#### Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de catégorie A du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette catégorie de parts du fonds est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.

### À qui le fonds est-il destiné?

- Vous cherchez une appréciation de la croissance à long terme;
- Vous êtes à l'aise avec un risque d'investissement moyen à élevé (c'est-à-dire que vous êtes prêt à accepter des fluctuations de la valeur de marché de votre investissement qui peuvent être supérieures à celles des indices généraux du marché des actions);
- Vous souhaitez un fonds ayant une exposition aux marchés mondiaux; et
- Vous êtes à l'aise avec un fonds qui investit dans un nombre limité de titres.

### Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non les parts du fonds dans un régime enregistré comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez les parts du fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais d'acquisition

Les parts de catégorie A sont offertes avec frais à l'acquisition. Cela signifie que vous pourriez payer une commission d'au plus 5 % du prix d'achat à la société du représentant lorsque vous achetez des parts de catégorie A.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez  |                                                      | Comment ça fonctionne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-------------------------------|--------------------|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                               | En pourcentage (%) | En dollars (\$)                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Frais d'acquisition initiaux  | 0 % à 5 %          | 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie | <ul style="list-style-type: none"> <li>Des frais peuvent être chargés par la société du représentant, ceux-ci pouvant être jusqu'à 5 % du prix d'achat des parts.</li> <li>Le montant payable est négociable.</li> <li>Les frais initiaux d'acquisition sont déduits du montant investi et sont payés à la société du représentant à titre de commission.</li> </ul> |

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 31 décembre 2024, les frais du fonds s'élevaient à 2,93 % de sa valeur, ce qui correspond à 29,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

|                                                                                                                                                                   | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| <b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b><br>Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. | 2,45 %                                   |
| <b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b><br>Il s'agit des frais de transactions du fonds.                                                                        | 0,48 %                                   |
| <b>Frais du fonds</b>                                                                                                                                             | 2,93 %                                   |

### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

RGP Investissements verse une commission de suivi à la société de votre représentant. RGP Investissements la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Le taux pour les parts de catégorie A correspond à 1 % de la valeur de votre placement annuellement, ce qui correspond à 10 \$ par année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

| Frais                                   | Ce que vous payez                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Frais de substitution</b>            | Des frais d'au plus 2 % de vos parts visées pour ses services peuvent être imposés par la société du représentant. Vous devez négocier ces frais avec la société du représentant. Ces frais ne sont pas versés à RGP Investissements.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Frais d'opérations à court terme</b> | Jusqu'à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou substituez, puis faites racheter ou substituez des parts de catégorie A du fonds dans les 90 jours suivant leur achat ou leur substitution. Cette pénalité sera payée directement au fonds.                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Services supplémentaires</b>         | Des frais pour les services supplémentaires peuvent être imposés par la société du représentant. Certains de ces frais sont négociables, tandis que d'autres pourraient ne pas l'être. Ces frais ne sont pas versés à RGP Investissements. Par exemple, des frais peuvent vous être imposés pour chaque distribution en espèces que vous demandez de recevoir par chèque (ces frais étant généralement non négociables). Vous pourriez aussi devoir payer des frais de transactions si vous détenez un compte chez un courtier offrant un service de courtage à escompte. |



### Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec RGP Investissements ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

RGP Investissements  
1305, boulevard Lebourgneuf, bureau 550  
Québec (Québec)  
G2K 2E4

Sans frais : 1 855 370-1077  
[www.rgpinvestissements.ca](http://www.rgpinvestissements.ca)  
Courriel : [info@rgpinv.com](mailto:info@rgpinv.com)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans des organismes de placement collectif, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).